

CSE

Décembre
2023



- ➔ France Travail
- ➔ Loi immigration
- ➔ Equipe emploi
- ➔ Recrutement
- ➔ FSE
- ➔ Service Civique

DÉCRYPTAGE : Décoder l'actu du CSE

Premier CSE de cette nouvelle mandature :

Faux pas, Contre Temps, choix du partenaire : quand notre Directeur Régional compare le dialogue social à la danse, il ne peut y avoir que des faux pas !

FRANCE TRAVAIL

Une avalanche d'XP, POC, test, Pilote...pour 2024 et toujours pas d'info concrètes ni de rétroplanning

Problème de Tempo : La DR assure ne rien savoir de plus...

Pourtant la ligne managériale est informée depuis le séminaire de décembre dernier du nombre d'expérimentations 2024 au niveau national et du nombre d'expérimentations régionales à venir. Choix de partenaires ?

La DR tient toujours le discours que rien ne changera du jour au lendemain.

Pourtant dès le 1er janvier, il faudra bien : changer les logos de communication - courriers, cartes de visite, adresses mail, signalétique ... mais également préparer l'uniformisation des SI entre les différents opérateurs du réseau pour l'emploi ; informer sur les nouvelles strates de décisions en construction (véritable millefeuille au niveau national, régional et local avec l'arrivée des préfets représentant le ministère de l'intérieur) ; informer sur le devenir des PAGM et les nouvelles modalités de suivi en lien avec les 15h d'activité qui s'imposent à tous les DE !



Sans oublier qu'il faudrait informer sur les moyens nécessaires pour faire face à l'augmentation de la DEFM, et surtout annoncer le calendrier d'une avalanche d'expérimentations en tout genre : XP, POC (prove of concept), test, pilote...

Notre DR a indiqué qu'il en était « gourmand » et refuse de voir et d'entendre que le réseau est déjà saturé d'expérimentations et que les agent-es sont épuisés par cette cadence et la charge de travail toujours plus forte...

Que nenni, tout va bien dans le monde du pilotage par la performance comparée : les DR s'arrachent les XP pour essayer de grimper sur le podium des premières régions, d'ailleurs la DR ARA s'est réjoui d'une progression fulgurante de la région en 3 ans en terme de résultats opérationnels et de QVT mais à quel prix humain a alerté la CGT !

La **CGT PE ARA** revendique non pas des félicitations de la part de la DR mais des actes : augmentation des salaires, arrêt de la pression aux indicateurs, des moyens humains pour baisser la charge de travail...mais aussi un dialogue social loyal quand la nature et les agences des XP 2024 ne sont toujours pas indiquées aux élu-es.

PROCESSUS DE RECRUTEMENT EXTERNE

Pôle Emploi rencontre des difficultés pour recruter et revoit son processus de recrutement externe.

Choix de partenaires : aucune prise en compte des alertes des « partenaires sociaux » et notamment de la **CGT** !

Problème de Tempo : Aucune analyse des raisons de ces difficultés : salaires, conditions de travail, évolution de carrière, typologie de contrats proposés, ...

Autre faux pas : Aucune analyse globale de nos politiques RH : de plus en plus d'agent-es quittent Pôle Emploi, des CDD qui ne veulent pas être titularisés, ...?

Retrouvez la déclaration de la CGT



EQUIP' EMPLOI

La DR annonce pour 2024 le maintien du dispositif Equip'Emploi

Ce dispositif a été mis en place en 2021 dans 4 agences de la région : Grenoble La Bruyère, Rillieux la Pape, Vénissieux et Vaulx-En-Velin pour un total de 70 agent-es compensé-es encore et toujours par des CDD.

La CGT a pointé les difficultés pour la DR à pourvoir ses postes et à faire rentrer ces renforts dans des locaux parfois inadaptés. 66 sur 70 sont pourvus à date.

Pour 2024, 2 agences supplémentaires intègrent le dispositif : Bron et Lyon Albert Thomas, et ce avec chacune 2 postes pour toujours un total de 70 agent-es.

Encore un faux pas : Aucun document fourni,

Autre faux pas : Aucun bilan qualitatif malgré les demandes de vos élu-es CGT depuis des mois.

La CGT agira en intersyndicale pour enfin obtenir un vrai bilan quantitatif et qualitatif.



VOLONTAIRES SERVICES CIVIQUES ET PROTECTION FONCTIONNELLE

Les collègues en service civique sont en première ligne à l'accueil des agences et leur protection n'est pas assurée par pole-emploi en cas d'agression et de procédure en justice.

Premier faux pas : La Direction refuse de mettre en place la protection fonctionnelle pour des personnes non salariées de Pôle Emploi arguant de risque de coût supplémentaires.

En cas d'agression, suivi de dépôt de plainte, la personne en service civique se retrouvera donc seule face à la justice et seule à supporter le coût des services d'un avocat.

La CGT et les autres organisations syndicales ont dénoncé cette pratique.

Second faux pas la réponse pleine de provocation de la direction « il peut certainement prétendre à l'aide juridictionnelle ».

Autant de mépris n'est même plus un faux pas mais un projeté de partenaire sans réception !

Les organisations syndicales ont demandé :

- Que Pole Emploi prenne contact avec les délégué-es départementaux de la mission Service Civique afin de garantir la protection et la sécurité de ces collègues.
- Que les conventions nationales de mise à disposition des VSC soient revues

Dans l'attente la CGT a proposé que la Direction investisse en frais de justice sur la protection des VSC plutôt que sur la contestation des préconisations des médecins du travail.

LA CGT
SA FORCE C'EST
VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS!

**NE SOIS PAS
QU'1 SIMPLE
FOLLOWER**



Ne rompez pas sous la contrainte, syndiquez-vous !
Je me syndique [Le bulletin d'adhésion ICI](#)



ENVELOPPES FSE 2024

La DR nous a informé, il était temps ! des enveloppes FSE 2024.

Problème de choix de partenaires, la ligne managériale est déjà informée.

Problème de tempo, le DRAO qui devait présenter ce point n'était plus présent.

Problème de rythme, toujours aucun document transmis en amont du CSE.

Un maintien des budgets en 2024 pour CEJ, Equip'Emploi, Acco Glo.

Lina ? bonne question on nous le dira un jour ...

Le budget est doublé pour Avenir Pro et pour l'AIJ, en revanche, seulement les 2/3 du budget sont prévus en terme de nombre de conseiller-es pour l'année 2024 et 1/3 pour 4 mois sur 2024.

Qu'est-il prévu pour ces collègues au bout de 4 mois ?

Dans certaines DT, le choix a été fait de ne pas faire de choix et de prolonger l'ensemble des personnes uniquement de 4 mois !

La CGT a rappelé que l'on recherche des financements FSE à cause du désengagement récurrent des financements état notamment.

La CGT a exigé des solutions pour chacun-e des collègues concerné-es et regrette encore une fois le manque de lisibilité dû au financement même de ces dispositifs.



LOI IMMIGRATION

Entendez-vous le bruit des bottes ?

La CGT PE ARA a condamné fermement l'adoption de la loi Asile Immigration lors du CSE du 21/12/2023.

La CGT PE ARA appelle à la non-promulgation de la loi qui bafoue tous nos principes d'égalité, de solidarité et d'humanité.

Elle épouse l'idéologie de l'extrême droite en installant la préférence nationale dans l'accès aux droits sociaux et crée une différence de traitement entre les travailleurs et travailleuses en fonction de leur nationalité.

Disons-le clairement c'est l'une des lois les plus racistes de la Vème république !

Cette loi s'attaque aux personnes étrangères et les contraint au même titre que les privé-es d'emploi, les jeunes et les travailleurs et travailleuses en situation de handicaps à se diriger vers des «métiers en tension» : comme si ce n'était pas déjà le cas !

Elle instaure également la conditionnalité de la maîtrise de la langue française pour obtenir une première carte de séjour pluriannuelle.

Or, la DR a annoncé pour 2024 la baisse de l'offre de formation et

notamment celle du FLE en ARA.

Cherchez l'erreur, si le gouvernement ne voulait pas multiplier les rejets de titres de séjour dans les mois à venir pour absence de maîtrise de la langue française, il ne s'y prendrait pas autrement...

Retrouvez la déclaration de la CGT



Pour sa première participation au CSE nouvellement élu, notre Directeur Régional a comparé le dialogue social à la danse. Il veut choisir ses « partenaires sociaux », avancer à son rythme et imposer le tempo.

La CGT n'aura de cesse de rappeler que le choix des partenaires revient par leurs votes aux agent-es, que la CGT refusera toujours de se laisser « mener » et que rythme et tempo sont réglementés.

Contactez Nous

04.72.71.52.40 - 04.72.71.52.41

<http://cgtpoleemploiara.fr>

syndicat.cgt-ara@pole-emploi.fr

CGT Pôle emploi ARA



**Avec la CGT
Toujours accompagné-e
Jamais seul-e !**

